Réf. Farde e-Assemblées : 2485892

N° OJ : **18**

Projet d'Arrêté - Conseil du 17/10/2022

Objet : Sport.- Asbl "Prosport Bruxelles".- Subside : 150.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions; Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl "Prosport Bruxelles";

Vu les crédits prévus à l'article 76410/33202 du budget ordinaire 2022;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer un subside complémentaire de 150.000,00 EUR à l'article 76410/33202 du budget ordinaire 2022 à l'attention de l'asbl "Prosport Bruxelles" pour couvrir les frais de gestion pour l'organisation des concerts.

Annexes :

AE1/Convention (Consultable au Secrétariat des Assemblées)